

La République du Centre, 8 mars 2018

PRISON ET INSERTION

Les parlementaires interpellés sur le parcours pénal

La section CGT du service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) Centre-Val de Loire a adressé un message, hier, à plusieurs parlementaires (*) du Loir-et-Cher, au sujet de « la prévention de la récidive et de l'exécution des peines ».

« Au regard des réflexions actuelles sur les prisons, l'exécution des peines et la prévention de la récidive, nous souhaiterions vous rencontrer ou vous enjoindre à discuter avec les acteurs de terrains de la filière d'insertion et de probation qui souffrent du manque de reconnaissance de leur profession », leur ont indiqué les syndicalistes.

Mouvement de protestation

Ce message, envoyé par la Confédération générale

du travail précise notamment que cette demande s'inscrit « dans un mouvement de protestation faisant écho à des engagements pris par l'État en avril 2017 et non respecté par le gouvernement actuel ».

Cette invitation, dont les Loirétains sont destinataires, est accompagnée du courrier en date du 6 février, signé par de nombreuses organisations et intitulé « Parlementaires, après vos visites de prison, observez l'ensemble du parcours pénal ».

Dans cet envoi figure encore un texte daté du 7 février, écrit par la CGT, et adressé à Nicole Belloubet, garde des Sceaux. ■

L. M.

(*) Les sénateurs Jean-Pierre Sueur (PS), Hugues Saury (Les Républicains), Jean-Noël Cardoux (Les Républicains) ; les députés Marianne Dubois (Les Républicains), Claude de Ganay (Les Républicains), Richard Ramos (MoDem), Caroline Janvier (REM), Stéphanie Rist (REM).